



ORIENTATION

Voie scolaire

Vous êtes en 5^{ème} ou en 4^{ème}

- Vous entrez en 4^{ème} ou en 3^{ème} dans l'enseignement agricole pour suivre un enseignement concret qui vous permettra de vous spécialiser dans la voie professionnelle de votre choix.

Vous êtes en 3^{ème}

- Seconde Professionnelle Productions végétales - Horticulture Bac Pro Conduite des productions horticoles
- CAP métiers de l'agriculture spécialité Productions horticoles

Vous êtes en CAP

- Seconde Professionnelle Productions végétales - Horticulture
- Bac Pro Conduite des productions horticoles
- Un second CAP

Vous êtes en Seconde ou en 1^{ère}

- Bac Pro Conduite des productions horticoles

Après le Bac*

- Certificat de Spécialisation
- BTS Production horticole
- École d'Ingénieur horticole

* Autres établissements

MÉTIERS DE L'HORTICULTURE

Du CAP au diplôme d'ingénieur, les spécialités du métier d'horticulteur vont de la production à la commercialisation de végétaux en passant par la recherche.

QUALITÉS REQUISES

- Attrait pour le monde végétal.
- Polyvalence et minutie.
- Sens de l'observation, curiosité.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Emploi en entreprises privées de productions, dans les collectivités territoriales ou en jardinerie. Maraîchage, floriculture, pépinière. Mise en place de programmes de cultures, d'essais, d'expérimentations.

BAC PRO CONDUITE DES PRODUCTIONS HORTICOLES

> CONTENU DE LA FORMATION

- Stage de 5 semaines en entreprise en Seconde.
- 14 à 16 semaines en entreprise sur les deux années de Bac Pro.
- Pratiques professionnelles au sein des 2 600 m² de la serre d'exploitation.
- **Module de formation à la vente de produits horticoles et de jardinerie.**
- 6 modules sur les matières liées au métier : gestion de culture, végétal, maîtrise d'équipements, gestion économique, organisation de production, développement durable. 4 modules de matières générales : littéraire, scientifique, langue, EPS.
- Formation à l'Apiculture et à l'Écopaturage.
- Formation sauveteur secouriste du travail (SST).
- Projets Erasmus+.

> VALIDATION

- 63 % par contrôles certificatifs.
- 37 % par le passage de 4 épreuves terminales en fin de formation.

CAP MÉTIERS DE L'AGRICULTURE SPÉCIALITÉ PRODUCTIONS HORTICOLES

> CONTENU DE LA FORMATION

- Formation en deux ans proposée en formation initiale (statut scolaire).
- Période en entreprise, 13 semaines de stages au sein d'entreprises et/ou de collectivités.
- 2/3 de la formation est faite sur la partie professionnelle et 1/3 sur l'enseignement général.
- Cours professionnels dirigés vers la connaissance du monde végétal et des situations pratiques réelles pour acquérir des savoirs faire nécessaires à son activité.
- Réalisations pratiques dans le cadre de la serre de production de 2 600 m² de l'établissement.

> VALIDATION

- 80 % par contrôles certificatifs.
- 20 % en épreuve terminale.

Participation

- aux concours de reconnaissance des végétaux.



CAMPUS NATURE ET SERVICES SAINT-ANTOINE

53, avenue Massénat Déroche • 91460 MARCOUSSIS - Tél. : 01 69 63 35 72

lycee-horticole.st-antoine@apprentis-auteuil.org - <http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>